



## Reçu pour frais de mission

Je soussigné, François LEWYLLIE, atteste avoir reçu la somme de 161,10 € en espèce de la part de mon employeur, l'association 7 Lieux. Cette somme correspond aux frais de repas, soit 9 repas x 17,90 €, pour la réalisation de la mission intitulée « Mangapolis » qui se déroulera du 23 au 27 mars 2015.

Fait en 2 exemplaires  
à Lille le 20 mars 2015

Le salarié

François LEWYLLIE

L'employeur

Luc ARNOLD

Directeur

**ASSOCIATION 7 LIEUX**  
SIRET: 79906705300014 - APE 9002Z  
☎ 09 72 46 49 16  
12 .RUE D,ARTOIS 59000 LILLE  
✉ BUREAU@7LIEUX.ORG

MONTAGE MANGAPOLIS

Paiement au caisse

7 Lieux : 12, rue d'Artois - 59000 LILLE - 09.72.46.49.16 - [bureau@7lieux.org](mailto:bureau@7lieux.org)

Consultez notre site : [7-lieux.fr](http://7-lieux.fr)

N°SIRET : 799 067 053 00014 - N° TVA intracommunautaire: FR13799067053

Licences Entrepreneur du Spectacle N°1076640 - 1076641

Label Prestataire Spectacle Vivant N°784